



L'echo de Béchy

Bulletin d'information municipale

Le mot du maire

S'il est coutume, à la fin d'année de présenter des vœux chaleureux, cette période est propice aux bilans de ce qui a été réalisé dans la commune au cours de l'année passée, et de ce qui devra être fait au cours de la nouvelle année.

Je me permets d'abord, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, de vous adresser mes meilleurs vœux de santé, de grandes satisfactions personnelles, qu'elles soient professionnelles, scolaires ou familiales.

Au cours de 2009, nous avons pu mener 3 grands chantiers : bacs de rétention, city-stade et aire de jeux, et enfouissement des réseaux dans la partie basse de la rue Charles De Gaulle. Le montant total de ces travaux s'est élevé à 470 000 €HT, dont 190 000 € de subventions, soit à la charge de la commune une somme de 280 000 €HT. A ce jour, ces travaux sont terminés à 95% pour l'enfouissement des réseaux, et à 100% pour les 2 autres chantiers.

Pour 2010, 3 autres grands chantiers seront à l'ordre du jour. D'abord la réfection des peintures de l'église sera faite pour un montant de 80 000 €HT dont 60 000 € sont subventionnés. Puis 2 salles de classe seront construites dans la cour de l'Ecole-Mairie pour une somme de 130 000 €HT, et pour lesquelles le volume de subvention reste à déterminer. Enfin, un nouveau clarificateur sera créé dans la station d'épuration, ce qui permettrait à la station d'atteindre une capacité de 1200 habitants, pour un budget de 390 000 €. Le financement de ce dernier projet sera assuré par une subvention du Conseil Général de 30 à 40 %, par une subvention de l'Agence de l'Eau de 40 %, et par une participation du lotisseur de 100 000 € justifiée par le fait que ce projet lui évitera la pose de fosses sceptiques dans le nouveau lotissement. Si notre station d'épuration est toujours performante, elle l'est moins en période de grosses pluies, car notre réseau unitaire draine alors trop d'eaux claires. Si nous ne réalisons pas un tel ouvrage, 2 solutions s'offriraient à nous. La première, beaucoup trop coûteuse pour être réaliste, consisterait à construire un réseau séparatif où les eaux claires et les eaux usées seraient drainées séparément. La deuxième alors imposée par la Police de l'Eau serait de faire équiper chaque nouvelle construction d'une fosse sceptique. Le projet d'aménagement de la station d'épuration est un choix coûteux, mais très bien subventionné, qui ne devrait pas avoir d'incidence sur les finances de la commune. Il permettra aussi de mettre aux dernières normes électriques une station construite en 1974.

Les travaux concernant le lotissement devraient enfin voir le jour en 2010, les fouilles archéologiques étant prévues pour Janvier-Février 2010.

Je remercie l'ensemble des conseillers municipaux pour leur parfaite collaboration. Ils ne prennent pas les décisions à la légère, mais après une parfaite concertation, soucieux de servir au mieux les intérêts de notre village, et de lui donner le confort et le plaisir que vous êtes en droit d'espérer. Je suis à votre entière disposition pour vous être agréable dans la mesure de mes possibilités.

Je vous réitère encore tous mes vœux pour 2010.

Gilbert Clause, Maire de Béchy

Horaires de la mairie

Ouverture au public :

Lundi de 16h30 à 18h30
Mercredi de 10h00 à 12h00
Vendredi de 16h30 à 18h00

Pour tout renseignement ou demande urgente, le secrétariat peut être contacté par téléphone le lundi de 14h00 à 18h30, le mercredi de 8h00 à 12h00 et le vendredi de 14h00 à 18h00 au 03 87 64 64 08 ou par email: commune.bechy@wanadoo.fr

Site web : <http://bechy.free.fr>

Formalités à faire en mairie

Vous emménagez à Béchy

Vous devez vous inscrire en mairie :

- sur le fichier domiciliaire (se munir de votre livret de famille)
- sur les listes électorales (se munir de votre carte d'identité)

Vous déménagez de Béchy

Vous devez signaler en mairie votre changement d'adresse

Carte d'identité

Les dossiers sont à constituer à la mairie de Béchy

Passeport biométrique

Les dossiers sont à constituer à la mairie de Rémilly

Quoi de neuf à l'école ?



La semaine du goût pour les élèves

Avec 121 élèves répartis dans 5 classes, l'école de Béchy accueille vos bambins et leur propose diverses actions tout au long de l'année.

C'est ainsi qu'à l'occasion de la semaine du goût, toutes et tous se sont retrouvés pour découvrir et se régaler avec des petits déjeuners traditionnels polonais, anglais et allemands : charcuterie, œufs, porridge, muesli, fromage, marmelade... Quoi de meilleur pour commencer la journée ? Merci aux parents pour leur aide.

Une sortie cinéma et marché de Noël à Metz a été faite mi-décembre. St Nicolas et Père Noël sont aussi venus nous rendre visite pour le plaisir de tous.

Les classes participent aussi à des sorties USEP.

Le projet ENR (Ecole Numérique Rurale) déposé en Juin 2009 a été retenu par l'Inspection Académique. L'école se voit donc dotée d'ordinateurs portables et d'un tableau blanc interactif. Un matériel de qualité afin de découvrir l'informatique et permettant aux instituteurs une nouvelle approche pour certains enseignements. Merci aux municipalités du regroupement pour leur aide et leur soutien financier. De ce fait, l'école s'est dotée d'un site informatique que tout un chacun pourra consulter bientôt.

Marche intercommunale pour le Téléthon

Le Dimanche 22 Novembre dernier s'est tenue la 2ème édition de la marche intercommunale pour le Téléthon, organisée par la CCRE. Menée par Gilbert FOULIGNY, la délégation de Béchy comptait 22 personnes. Elles furent rejointes à la salle du Foyer Socio-éducatif par les marcheurs de Thimonville, Flocourt, et Luppy. Le groupe a pris la direction de Rémyilly à travers les bois, pour partager vers midi un vin chaud et un repas avec les randonneurs venus de toute la communauté de communes. Merci à tous les donateurs, à Gilbert FOULIGNY qui a organisé la marche et la collecte à Béchy, ainsi qu'aux enseignants, en particulier Mme RUFFIEUX fortement impliquée dans cette collecte. La collecte de Béchy a permis de recueillir 849 €. L'événement a permis de reverser au Téléthon la somme de 2348,79 € pour l'ensemble de la CCRE.

Vous fêtez vos 16 ans ? Vous devez vous faire recenser !

Tous les garçons et les filles de nationalité française doivent se faire recenser dès l'âge de 16 ans et avant leurs 16 ans et 3 mois révolus. Les jeunes concernés doivent se présenter à la mairie, munis de leur carte d'identité et d'un justificatif de domicile ou du livret de famille de leurs parents. Une attestation de recensement leur sera délivrée. N'attendez pas, cette démarche est nécessaire pour pouvoir s'inscrire au baccalauréat, au BEP, au CAP, au permis de conduire, aux concours de l'Etat, etc... Si vous avez plus de 16 ans et si vous n'êtes pas encore recensés, présentez-vous le plus tôt possible à la mairie pour régulariser votre situation.

Un défibrillateur à la salle polyvalente

Le défibrillateur est installé sur la façade à l'entrée du Foyer Socio-Educatif de Béchy

Toute personne, même non médecin, est habilitée à utiliser un défibrillateur automatisé externe.

Si vous êtes témoin de l'effondrement d'une personne :

1. Vous protégez le lieu de l'accident, afin d'éviter un sur-accident.
2. Vous reconnaissez un arrêt cardiaque quand la personne est inconsciente, ne répond pas à vos questions, et ne respire pas.
3. Vous faites appeler les secours (18 ou 15 ou 112) en précisant le lieu de l'accident, et qu'il s'agit d'une personne en arrêt respiratoire.
4. Vous commencez le massage cardiaque et le bouche à bouche.
5. Vous activez un défibrillateur dans les 5 minutes.
6. L'équipe médicale ou paramédicale appelée est en place dans les 20mn pour poursuivre la réanimation.

L'initiation aux premiers secours est un premier niveau de sensibilisation accessible à tous ; 18 personnes du



Une séance d'initiation aux premiers secours

village l'ont suivie en 2 groupes durant 3h30, la majorité des élus et des personnels municipaux ainsi que des membres de l'Etoile Sportive de Béchy et du Foyer Rural. D'autres séances seront organisées pour les personnes qui se sentiraient concernées et voudraient bien s'inscrire en Mairie. La formation comporte les modules : Protection, Alerte, Réanimation cardio-pulmonaire. Une information spécifique concernera les scolaires.

Dès sa mise en marche, ce défibrillateur automatisé

ARRÊT CARDIAQUE



www.1vie3gestes.com

Fédération Française de Cardiologie

Les 3 gestes qui peuvent sauver une vie

externe, analyse l'activité électrique du cœur de la victime, reconnaît une éventuelle anomalie du fonctionnement électrique du cœur (fibrillation), prévient l'opérateur et délivre automatiquement le choc électrique ; son haut-parleur donne des messages sonores et guide l'opérateur ; il est accompagné d'un jeu d'électrodes à coller sur la poitrine puis à brancher sur l'appareil ; une trousse avec une paire de ciseaux et un rasoir permettra une bonne adhérence des électrodes. Il y a un jeu d'électrodes spécifiques pour les enfants de 1 à 8 ans, leur connexion à l'appareil réduit automatiquement le niveau du choc.

Si vous utilisez cet appareil pour sauver des vies, merci d'en informer :

- la Mairie au 03 87 64 64 08.
- ou Mme MARI au 03 87 64 72 62

Le N° d'identification de ce défibrillateur ainsi que sa localisation GPS sont enregistrés par le constructeur et diffusés à tous les organismes de secours

Travaux de rénovation dans l'église

Le grand nettoyage de l'intérieur du clocher a permis de vérifier la nécessité du remplacement des planchers fragilisés par l'attaque des capricornes. L'accès est maintenant sécurisé par le travail de trois volontaires Gilbert FOULIGNY, Jean-Pierre GEUENICH et François MARI. Ils ont construit à neuf, en chêne et pin des Landes traité, les deux planchers de l'ancienne horloge au 1er étage et sous les cloches au 2ème étage, les deux portes et une trappe d'accès, ainsi que les deux couvercles circulaires qui permettent le passage des cloches et dont ils ont reproduit le dessin d'origine ! Bravo et Merci.

Dans le même esprit de volontariat, la prochaine étape sera le remplacement du plancher de la tribune des anciennes Orgues...

D'autre part, des travaux de peinture dans l'église seront réalisés au printemps par une entreprise d'artisans. Pour permettre ces travaux, l'église sera fermée du 15 Mars au 1er Juin 2010. Pendant la durée de ces travaux, nous dépendrons de l'église de Luppy.



L'atelier de menuiserie installé dans l'église

On a tant besoin de nature

Point Vert
Magasin Vert

430 MAGASINS POUR VOTRE JARDIN
LA NATURE EST NOTRE MÉTIER

Magasin Vert
Route de Metz - Zone Commerciale des 5 Epis
REMILLY - ☎ 03 87 64 81 68

Sécurité du city-stade et de l'aire de jeux

Comme annoncé dans le dernier numéro de l'Echo de Béchy, le nouveau city-stade et l'aire de jeux situés à côté du terrain de foot sont désormais pleinement opérationnels. Pour la sécurité et la longévité de ces équipements, chacun d'entre eux est muni d'un panneau qui détaille les règles d'utilisation. En voici les principaux éléments :

Pour le city-stade :

- il est destiné à la pratique du football, du handball et du basket
- il est réservé à des enfants de plus de 6 ans. L'utilisation de cet espace par des enfants de moins de 6 ans doit se faire sous la surveillance des parents. La commune décline toute responsabilité quant à l'utilisation du city-stade par des enfants de moins de 6 ans.
- il est strictement interdit :

- o de jouer avec des chaussures à crampons
- o de grimper sur les palissades
- o d'y promener et laisser errer les chiens
- o d'y circuler à 2 roues
- o de jeter toute forme de déchet
- o de jouer après 21h

D'autre part, pour sécuriser ces deux espaces de jeu, le chemin d'exploitation qui passe devant est désormais interdit aux véhicules à moteur, à l'exception des véhicules agricoles. Des panneaux de signalisation seront installés prochainement, à l'entrée du village par la route D75C venant de Flocourt, ainsi qu'à proximité du Foyer Socio-Educatif et du parking de la route communale de Han.



Chemin d'exploitation interdit aux véhicules à moteur (source www.geoportail.fr)

Saint Nicolas de passage à Béchy

Cette année encore, Saint Nicolas et Père Fouettard n'ont pas oublié de faire escale à Béchy le 6 Décembre dernier. Force est de constater que tous les enfants du village ont été sages, en tout cas aux yeux du grand barbu qui est venu la hotte pleine de cadeaux. Chaque enfant s'est vu offrir un présent. La visite de cet invité de marque a été un moment convivial pour les parents comme pour les enfants.



Saint Nicolas fait escale à Béchy

Tarifs de location de la salle du Foyer Socio-Educatif

Les tarifs de location de la salle polyvalente ont été actualisés à partir du 1er Janvier 2010. Ils sont les suivants :

	Journée	Week-end	Apéritif de mariage, réunion, divers	Petite réunion
Particuliers de Béchy	Salle : 70 € Cuisine : 70 €	200 €	70 €	Sans vaisselle : 35 € Avec vaisselle : 45 €
Associations de Béchy	Salle : 55 € Cuisine : 55 €			
Particuliers extérieurs	Salle : 105 € Cuisine : 90 €	280 €	110 €	
Associations extérieures	Salle : 70 € Cuisine : 70 €			

Pour toute réservation ou toute information complémentaire, n'hésitez pas à vous adresser à la mairie.

Béchy en bref

Réception des bacs de rétention

Les 2 bacs de rétention construits par la société TERRA EST ont été réceptionnés avec effet au 10/9/2009, en présence de SOGREAH bureau d'études de Forbach assurant la maîtrise d'œuvre, et de MM. CLAUSSE maire de Béchy, BECK et DROUIN adjoints au maire, VIVILLE exploitant agricole, GEUENICH, FOULIGNY et ZUSATZ conseillers municipaux.

La notice d'entretien de ces bassins présente les recommandations suivantes. Trois fauches par an doivent être réalisées, en évitant de déverser les déchets au pied des digues. Un contrôle visuel doit vérifier chaque semestre et après chaque crue importante l'absence d'infiltration, de terrier et de toute détérioration ou déformation du corps de digue en argile. Tous les 3 ans, un contrôle topographique des digues doit vérifier d'éventuelles déformations, il sera complété d'une mesure de compactage et de perméabilité s'il y a suspicion d'infiltration. Enfin, tout aménagement ou plantation doit préserver l'intégrité du corps de digue en argile et sera suivi d'un contrôle topographique pour vérifier la géométrie de l'ouvrage.

Agrandissement de l'école primaire

Compte tenu de l'augmentation des effectifs de l'école primaire, le conseil municipal a décidé de confier au cabinet d'architecture LEPINE une étude pour l'agrandissement du bâtiment abritant l'école primaire et la mairie. Le projet consisterait à agrandir l'école sur deux niveaux, du côté de la cour de récréation. Une rampe d'accès au bâtiment serait également construite du côté de la rue principale, pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Repas des anciens 2010

Le traditionnel repas des anciens aura lieu le 7 Mars 2010.

Avis de recherche

Le conseil de fabrique est à la recherche de bénévoles pour aider Mme MARI et M. LEROY à nettoyer l'église. Les volontaires pourront leur prêter main forte les vendredis précédant la messe à 13h45 à l'église.

Félicitations

A Mélanie BIEGEL, notre secrétaire de mairie, qui a réussi le concours d'Adjoint administratif de 1ère classe.

Enfouissement des réseaux secs

Cette nouvelle tranche d'enfouissement des réseaux concerne le bas de la rue du Général De Gaulle, en continuité avec ce qui était déjà réalisé depuis l'entrée du village côté Rémilly.

Comme nous pouvons le constater fin décembre, l'essentiel est fait. Il subsiste encore quelques poteaux en béton armé à supprimer et des finitions en façade à réaliser par l'entreprise THEPAULT début Janvier. L'entreprise EUROVIA terminera ensuite la reprise des défauts sur les zones pavées et la pose des enrobés sur les trottoirs dès que la température le permettra. Le bureau d'études VRI, maître d'œuvre, doit encore nous assurer d'une bonne définition des projecteurs d'éclairage des façades de l'église.

Malgré les réunions de chantier hebdomadaires et le suivi vigilant par une commission d'élus municipaux, ces

travaux se sont éternisés, et les contraintes pour les riverains, les écoles et les usagers de la route communale ont trainé en longueur. Le devis et la commande prévoient une durée des travaux de 2 mois pour l'entreprise THEPAUT et 2 semaines pour EUROVIA. Les travaux ayant commencé la 2^{ème} semaine de Juillet, la bonne fin était donc prévue pour la 3^{ème} semaine de Septembre ! Il semble que l'origine de cette grosse défaillance soit la forte charge de travail des entreprises concernées, ainsi qu'une très mauvaise synchronisation avec SEBVF pour la pose, pourtant judicieuse, d'une nouvelle conduite d'eau.

Les illuminations ont heureusement pu être posées de justesse début décembre sur les nouveaux lampadaires, à temps pour les fêtes de fin d'année.



Le bas de la rue Charles de Gaulle en Juillet



La rue Charles De Gaulle en Décembre

Le Foyer Rural à la recherche d'un animateur

Pour pallier au manque de bénévoles, le Foyer Rural de Béchy est à la recherche d'un ou d'une animateur(trice)-coordinateur(trice) pour organiser les activités de l'association. Le poste ferait l'objet d'un CDD de 6 mois à partir du mois de Janvier 2010, en temps partiel (20h par semaine). Garant de la politique d'animation définie par le conseil d'administration de l'association, l'animateur(trice)-coordinateur(trice) coordonnera et gèrera les différentes activités. Il (elle) participera aux groupes de travail et

prendra en charge les travaux administratifs. La personne devra avoir le sens de l'organisation, un esprit créatif et le goût du contact. Le diplôme du BAFA serait un plus. Pour plus d'informations, les personnes intéressées pourront contacter directement le Foyer Rural au 03 87 52 50 76, ou sa présidente Mme MICHEL par email : veronique.michel@mouvement-rural.org.

Au programme de l'Etoile Sportive de Béchy

Pour le premier semestre 2010, les dates à retenir pour le club de foot sont les suivantes :

30/01/10	Loto à Béchy	13/05/10	Tournoi des jeunes – section débutants (U9)
20/03/10	Loto à Solgne	15/05/10	Tournoi des jeunes – sections poussins et benjamins (U11 et U13)

Fête patronale

Cette année encore s'est tenue le 13 Juillet dernier la fête patronale de Béchy. Bien que la météo n'ait pas été de la partie cette année, forains et brocanteurs n'ont pas manqué à l'appel pour animer le village. Certains ont même pu admirer Béchy vu du ciel lors d'un survol de notre village en hélicoptère. En fin de soirée, le feu d'artifice tiré par M. Jean-Pierre GEUENICH au dessus du terrain de football a marqué comme il se doit ce jour de fête.



Les manèges à Béchy pour la fête patronale

Arrivées

Bienvenue à :
Emilie PIERRAT et J.-Chr. BIET
Julie FERRIERES et Anth. GOMBERT
La famille LONGFORD
Catherine LANGARD
La famille WALCZYNSKI
Aurélien RONDEL et Fréd. STEGNER

Départs

Bonne continuation à :
La famille KUHNERT
La famille SCHLECHTER
La famille RUBINI
Romain LEROY

Naissances

Longue vie à :
Enzo HENN
Lena SCHOUMACHER
Théo MALMONTE
Lison MAGRA-KOPPE
Elisa ZIMMERMANN
Albin GOMBERT

Mariages

Tous nos voeux de bonheur à :
Carole DELGA et J.-Ph. MAYENOBE
Sandra NASSOY et Otino MIEDICO
Mél. HOUILLON et D. KROMPHOLTZ

Décès

Sincères condoléances aux familles de
Marie CALETTI
Francis FOULIGNY

Tarifs des services

Portion communale : 35 €
Droit de stationnement : 15 € / an
Concession cimetière : 150 € les 2m² pour 50 ans
Place au columbarium : 750 € pour 50 ans
Redevance assainissement : 0,85 €HT / m³
Dispense de fosse sceptique : 2000 €HT
Stère de bois à façonner (résidents Béchy) : 8 €HT
Stère de bois à façonner (extérieurs) : 10 €HT
Prix du stère relevé de couvert (chablis) : 3,35 €HT
Photocopie en mairie : 0,20 €
Location de la salle des fêtes : s'adresser en mairie ou sur le site web <http://bechy.free.fr>

SUPER U
les nouveaux commerçants
RÉMILLY
Tél. 03 87 64 62 63
ouvert non-stop tous les jours
de 8 h à 20 h

CARTE U La récompense de ma fidélité